



RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL
À L'ASSEMBLEE GENERALE DE LA CONFRERIE DES VIGNERONS
DU 30 JUIN 2017
ANNEES 2015 - 2016

Chères Consœurs et chers Confrères, Mesdames, Messieurs,

Au nom du Conseil de la Confrérie des Vignerons, nous avons le plaisir de vous présenter le rapport de gestion portant sur les années 2015 et 2016.

Etat des membres – Conseil et bureau – Secrétariat

A fin décembre 2016, l'effectif de la Confrérie se montait à 1'450 membres. Lors de la dernière Biennale, le 19 juin 2015, ce sont, en effet, 211 nouveaux membres (80 par agrégation et 131 par reconnaissance) qui ont été accueillis au sein de la Société. Depuis, lors de chaque séance du Conseil, de nouvelles demandes d'agrégations ont été examinées. De plus, de nombreux fils et filles de membres ont demandé à se faire reconnaître, amenant avec eux jeunesse et enthousiasme. La proportion de Consœurs était de près de 24 % à fin 2016. La très forte et rapide augmentation du nombre total des membres est naturellement à mettre en relation directe avec la Fête des Vignerons 2019 et l'une des clauses statutaires qui prévoit le droit de ses membres de se prévaloir d'une priorité d'engagement lors du recrutement des figurants. Ainsi, en ce jour de Biennale, la barre des 1'550 membres sera largement franchie.

Le Conseil de la Confrérie des Vignerons est composé de 2 Conseillères et de 22 Conseillers, pour moitié issus du monde viticole. Deux Abbés-Présidents honoraires et 17 Conseillers honoraires sont également convoqués aux séances et certains assistent régulièrement aux délibérations, tout comme le Connétable, le Hoqueton et la Secrétaire.

En 2015 et 2016, le Conseil a tenu huit séances – dont deux extraordinaires – et le Bureau, qui comprend l'Abbé-Président, le vice-président, les présidents des commissions permanentes ainsi que le Connétable et la Secrétaire, en a tenu dix.

Le Secrétariat, les archives et le Musée de la Confrérie permettent de maintenir un contact régulier avec les membres et le public. Le Secrétariat est en principe ouvert les lundi, mardi,

jeudi et vendredi. Le musée est quant à lui ouvert gratuitement au public du mardi au dimanche, de 11 heures à 17 heures.

Pour rappel, deux sites Internet permettent à chacun de trouver de nombreuses informations tant sur la Confrérie – comme par exemple la marche à suivre en vue d'une agrégation ou d'une reconnaissance – (sous www.confriedesvignerons.ch) que sur la future Fête des Vignerons (www.fetedesvignerons.ch). Le présent rapport de gestion sera disponible en ligne sur le site de la Confrérie au lendemain de la Biennale.

Archives et Musée

En cette période d'intense préparation de la prochaine Fête, les archives de la Confrérie sont régulièrement consultées, tant par des membres des différentes Commissions, des auteurs de la Fête de 2019, de la direction exécutive que par des étudiants, des chercheurs et des journalistes. De très nombreuses demandes sont également traitées directement par le biais d'Internet. La base de données a été modernisée et améliorée afin d'en faciliter la consultation. La numérisation de l'important fonds iconographique, documentaire et sonore, débutée il y a quelques années, se poursuit.

En 2015-2016, le Musée de la Confrérie des Vignerons a, comme de coutume, participé aux activités organisées par l'Association des Musées de la Riviera, soit les Nuits des Musées, les week-ends « En famille aux musées », ainsi que Pakômuzé (ateliers pour enfants durant les vacances de Pâques). Ces activités de médiation culturelle se font en association avec le Musée historique de Vevey.

Une exposition consacrée à la Fête des Vignerons 1977, intitulée « Bons baisers de Vevey », qui se veut un clin d'œil en forme de carte postale, a rencontré un beau succès. Elle a été prolongée de quelques mois.

En 2016, la Confrérie des Vignerons a également mis à disposition du Festival Images les magnifiques combles qui ont permis d'exposer une œuvre de l'artiste britannique Mat Collishaw.

Outre les expositions, le Musée a fait réaliser plusieurs petits films expliquant, notamment aux internautes, l'origine de certains thèmes présents lors des Fêtes des Vignerons.

Les collections ont été enrichies par l'acquisition d'une collection de figurines en étain de la Fête des Vignerons de 1833 et trois lots (livres et costumes) acquis lors de la vente aux enchères des biens du Château d'Hauteville.

Du point de vue de la contribution scientifique, le Musée a participé à la réalisation de panneaux didactiques destinés à la manifestation *Lavaux Passion* qui se déroulait à Vevey en septembre 2015.

Enfin, suite à la décision du Conseil du 16 février 2016, la Confrérie a décidé de participer activement et financièrement à la réalisation d'une coédition, aux côtés de la Société vaudoise d'histoire et d'archéologie, d'un volume consacré aux acteurs de la vigne. Ce livre paraîtra en automne 2018 et devrait combler des lacunes scientifiques et faire mieux

connaître l'histoire et le quotidien des vignerons de l'aire de visite de la Confrérie des Vignerons.

En dehors du Conseil et du Bureau, 3 commissions permanentes permettent à la Confrérie de fonctionner au quotidien. Il s'agit de la Commission des vignes, qui organise le travail d'expertise et s'occupe du vignoble de la Doges ; de la Commission du Château, qui gère l'entretien de la propriété veveysanne de la Confrérie et de la Commission de gestion, chargée de la bonne gestion du patrimoine financier de la Fondation et de la Confrérie.

Commission des vignes

Présidée par M. le Conseiller Jean-François Chevalley, la Commission des vignes siège régulièrement et organise trois fois par an la visite des vignes soumises à l'expertise de la Confrérie. L'équipe des huit experts est restée inchangée en 2015 et 2016. Elle se compose de Mme Anne-Catherine Ruchonnet et de MM. Michel Neyroud, Bernard Gorjat, Philippe Brunner, Claude Maret, Patrice Deppen, François Chappuis, Pascal Fonjallaz ainsi que de Louis et Frédéric Blondel. Le Conseiller Daniel Willi fonctionne comme Secrétaire de la Commission et assure la gestion des notes de visites indispensable au classement triennal des vignerons tâcherons.

La surface totale visitée par la Confrérie des Vignerons en 2016 était de 281.62 ha (+ 8 ha par rapport à 2014), soit 597 parcelles, travaillées par 94 vignerons (+6) pour 67 propriétaires (+3), dont 25 institutions publiques, tant vaudoises que fribourgeoises. La dernière Triennale a eu lieu en avril 2014. Bien que la période triennale 2014-2016 se soit achevée fin 2016, le Conseil a décidé de ne pas organiser de Triennale en avril 2017 en raison de la proximité de la Fête des Vignerons 2019. La période d'expertise et de notation en vue du couronnement des meilleurs vignerons lors de la Fête portera ainsi sur la période allant de 2014 à fin 2018.

Les nouvelles Directions, entrées en vigueur en 2013, mettant en avant les principes d'une culture raisonnée, ont été bien reçues et assimilées par les vignerons.

Le vignoble de la Doges, legs de M. André Coigny-de Palézieux, d'une surface de 17'835 m², sis sur le territoire de la commune de La Tour-de-Peilz, est cultivé par le vigneron-tâcheron Xavier Bühlmann. La récolte est désormais vinifiée par la maison Obrist à Vevey auprès de laquelle les vins produits portant une étiquette spécialement réalisée pour la Confrérie des Vignerons peuvent être acquis.

Une partie de cette parcelle, soit 2'525 m², est mise à disposition du Service cantonal de la viticulture qui y pratique divers essais, dont des recherches sur de nouveaux cépages.

A la fin de l'année 2015, un foyer de flavescence dorée a malheureusement été découvert sur la parcelle, nécessitant un arrachage de près de 3'000 m². La parcelle a entre-temps été reconstituée.

Commission du Château

La présidence de la Commission du Château est assumée par M. le Conseiller Daniel Willi. Aucune dépense d'entretien importante n'a été nécessaire durant la période 2015-2016. La

gestion de l'immeuble est confiée à l'agence immobilière Gendre & Emonet à Montreux. Tous les appartements et locaux commerciaux sont loués et régulièrement entretenus.

Commission de gestion

La Commission de gestion, dirigée par M. le Conseiller Claude Richard, a pour mission d'administrer les avoirs de la Confrérie et de la Fondation et d'assister le Connétable dans ses travaux. Son rapport fait partie intégrante des comptes présentés par le Connétable.

Suite à l'analyse de risques effectuée dans le cadre du contrôle de la gestion courante de la Confrérie, des améliorations ont été proposées par la Commission de gestion puis apportées au niveau de la sécurité des locaux par l'installation de caméras de surveillance. En outre, le portefeuille d'assurances a été mis à jour avec l'aide d'un courtier et la sécurité informatique revue et renforcée grâce à de meilleurs backups et la mise en place d'un serveur externe.

Modifications statutaires

La Biennale 2015 a adopté des modifications des statuts de la Confrérie et de la Fondation de la Confrérie des Vignerons. Les effets déterminent pour la première fois la forme de la présentation des comptes 2015-2016. Les activités viticoles, jusqu'alors assumées par la Fondation, sont désormais de la responsabilité de l'Association de la Confrérie des Vignerons, alors que la Fondation est en charge de tout ce qui a trait au patrimoine mobilier, immobilier et aux activités culturelles et muséales de la Confrérie.

Fête des Vignerons 2019

La Fête des Vignerons 2019 est entrée dans sa phase de réalisation. Janvier 2016 marque le début des activités de l'équipe constituée autour du directeur exécutif, Frédéric Hohl. La direction opérationnelle est hébergée dans de vastes locaux sis Chaussée de la Guinguette 12 (021 320 2019), derrière le « Nest ».

Afin d'assurer les premiers investissements nécessaires, la Confrérie des Vignerons a libéré un million de francs sous forme de prêt en faveur de la Fête des Vignerons 2019.

Les années 2015 et 2016 ont permis de définir l'organigramme général, de concevoir puis de réaliser la plateforme de gestion du projet (nommée FEVI), d'engager les collaborateurs de la direction opérationnelle, de lancer avec beaucoup de succès la recherche des premiers partenaires financiers, d'avancer sur la conception des infrastructures, dont l'arène, et de constituer les premières Commissions.

L'équipe artistique qui entoure Daniele Finzi Pasca a été désignée en octobre 2015. Il s'agit des librettistes Blaise Hofmann et Stéphane Blok, de la compositrice principale Maria Bonzanigo et des compositeurs Jérôme Berney et Valentin Villard, ainsi que de la costumière Giovanna Buzzi et du scénographe Jean Rabasse. Ce dernier, après avoir conçu le projet des arènes avec Daniele Finzi Pasca et son épouse Julie Hamelin, a, par manque de disponibilité, abandonné sa tâche début 2016. Il a rapidement été remplacé par le scénographe de talent Hugo Gargiulo qui a repris et développé le projet jusqu'à son premier aboutissement.

Si le projet artistique est désormais bien avancé, Daniele Finzi Pasca a malheureusement eu à surmonter le cruel décès de la co-conceptrice de la Fête, Julie Hamelin, son épouse.

UNESCO

Après la décision du Conseil fédéral du 22 octobre 2014 de voir la Fête des Vignerons, ainsi que sept autres traditions vivantes suisses, figurer sur la liste indicative du Patrimoine culturel immatériel de l'humanité, la Confrérie des Vignerons a été informée que la Fête des Vignerons serait le premier dossier à être soumis à l'UNESCO par l'Office fédéral de la Culture. L'acte de candidature a dès lors très rapidement été préparé et a pu être déposé le 31 mars 2015. Puis, ce fut la longue période d'attente en vue de l'expertise par les membres du Comité intergouvernemental de sauvegarde du patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO. Ce dernier s'est ensuite réuni en session à Addis Abeba (Ethiopie) dès le 30 novembre 2016. Le 1^{er} décembre 2016, dans l'après-midi, ce Comité a décidé, à l'unanimité, de porter la Fête des Vignerons sur la Liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité. Cette décision historique a été fêtée avec enthousiasme le soir même à la salle del Castillo par de nombreux membres de la Confrérie, réunis autour, notamment, du Conseiller fédéral Alain Berset. Cette distinction honore et oblige la Confrérie ! Elle l'incite à faire encore mieux connaître la tradition vivante qu'est la Fête des Vignerons.

Ainsi, outre la participation à un colloque international sur la notion de patrimoine culturel immatériel en Pologne, le Musée songe également à mettre sur pied différentes expositions mettant en valeur la notion de tradition vivante autour de l'histoire de la Fête des Vignerons.

Au nom du Conseil de la Confrérie des Vignerons

L'Abbé-Président

La Secrétaire

François Margot

Sabine Carruzzo

Vevey, le 30 juin 2017